

› DIU Coordonnateur et gestionnaire de parcours handicap-CGPH

Diplôme inter-universitaire organisé sur une année universitaire en partenariat avec l'Ecole universitaire de management de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (IAE-UPPA).

Objectifs

A l'issue de leur formation, les candidats inscrits au DIU CGPH peuvent exercer en pleine responsabilité les postes de coordonnateur et de gestionnaire de parcours dans une structure (établissement ou service) de prise en charge de la personne handicapée.

Public ciblé

La formation s'adresse principalement aux travailleurs sociaux :

- › en activité dans le secteur médico-social
- › et disposant d'un diplôme de niveau 3 (parmi notamment les différents DE de l'intervention sociale, BTS Economie sociale et familiale...)
- › et justifiant de 3 ans d'expérience dans le secteur du handicap

L'approche choisie doit permettre aux apprenants de :

- › Maîtriser les principaux enjeux de management et les outils de suivi et de prospective des ressources humaines, attachées aux organisations coordonnantes et gérant les parcours des personnes en situation de handicap ;
- › Maîtriser les modalités de tarification, de financement et de pilotage de la gestion des dispositifs de mise en place du parcours de la personne en situation de handicap ;
- › Maîtriser les outils méthodologiques de conduite de parcours (accueillir, synthétiser, planifier, évaluer, coordonner), essentiels à l'appréhension de la personne en situation de handicap de manière globale ;
- › Maîtriser l'environnement juridico-économico-socio-politique du parcours selon une approche territoriale (SROSM) et partenariale (réseau d'acteurs, institutions de gouvernance) et selon une approche par les besoins de la personne en situation de handicap (logement, vie sociale, emploi, formation, vie affective, scolarisation)

Enseignement en présentiel

Responsable pédagogique à l'ISPED

- › Matthieu SIBE

Coordnatrice à l'ISPED

- › Valérie ROBBERECHTS

Responsable pédagogique à l'IAE

- › Sandrine CUEILLE

Équipe pédagogique

- › Jean-René LOUBAT
- › Frédéric MATTEI
- › Emmanuel DEVREESE
- › Marie-Aline BLOCH
- › Jean-Pierre GUICHANE
- › Elise VERPILLOT

Service formation continue ISPED

- › Muriel PETITJEAN
muriel.petitjean@u-bordeaux.fr

Contact

- › Cécile RODRIGUES
cecile.rodrigues@u-bordeaux.fr

Avec le soutien de :



Institut de santé publique d'épidémiologie et de développement

146 rue Léo Saigat - CS61292
33076 Bordeaux Cedex France
www.isped.u-bordeaux.fr

Candidater

Jusqu'au 15 juin 2018 (première vague)
Du 01-09 au 31/10/2018 (deuxième vague)
<http://ead.isped.u-bordeaux2.fr/candidater.aspx>

Ouverture de la formation

Janvier 2019 *
* Sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures retenues

Organisation

Durée

- Volume horaire global :
147 h de formation en présentiel
70 h de stage (équivalent à 2 semaines temps plein)
- 7h d'examen

Enseignement organisé entre janvier et juillet de chaque année, selon un parcours de formation de 7 modules de 3 jours consécutifs d'enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques assurés par des universitaires et professionnels en alternance mensuelle des lieux de formation entre Bordeaux et Bayonne (selon le calendrier établi chaque année).

Capacité d'accueil

Limitée à 30 étudiants.

Validation de l'enseignement

La validation du DIU repose sur 3 éléments :

- la note obtenue au rapport écrit de stage
- la note obtenue à la soutenance orale du rapport de stage
- l'assiduité aux modules d'enseignement

A noter

Les candidats, après avoir été sélectionnés par la commission pédagogique de la formation, sont affectés pour leur inscription administrative soit à l'IAE-UPPA, soit à l'université de Bordeaux, selon un critère d'égalité de répartition des inscrits.

Tarifs

Formation continue (adultes en reprise d'étude*) : 3000€ **
+ droits de scolarité ***

*Adulte en reprise d'études : personne ayant terminé son cursus initial de formation depuis deux ans (soit l'année universitaire 2015/2016) et plus.

** sous réserve du vote des instances universitaires

*** 189.10 euros pour 2017/2018

Programme

Mod. 1 – Découverte du case management

(Janvier 2019)

- Histoire du handicap et évolution des politiques publiques
- La coordination de parcours : un enjeu de santé publique / Comprendre le case management et la coordination de projets
- Les 5 étapes de la coordination de projet (accueillir, synthétiser, planifier, évaluer, coordonner)

Mod. 2 – Les personnes accueillies et accompagnées : questions théoriques

(Février 2019)

- Parcours des personnes en situation de handicap (modélisation des institutions et des parcours possibles) / Le maintien et l'insertion des personnes en situation de handicap / Les institutions / Les outils
- Les outils au service de la personne / Outils d'analyse et d'évaluation
- Droits des personnes accueillies, gestion dynamique de la PCH

Mod. 3 – Les personnes accueillies et accompagnées : outils pratiques

(Mars 2019)

- Techniques de suivi de parcours, revue des personnes accueillies
- Outils de RH, d'entretien et de négociation
- Evaluation d'une situation particulière (projet de vie) avec les outils GEVA ; étude de cas

Mod. 4 – Gestion de projet et financement

(Avril 2019)

- Financement des établissements
- Outil d'analyse et de contrôle de gestion appliqué au parcours de la P.H.
- Modélisation financière en plateforme de services

Mod. 5 – Analyse du territoire

(Mai 2019)

- Positionnement institutionnel et partenariat : la projection sur le territoire et analyse stratégique du territoire (ressources, contraintes,...)
- Les outils du territoire
- Analyse des ressources territoriales par les institutions et présentation d'un partenariat réussi et évalué

Mod. 6 – Spécialisation Multiplicité et spécificité des parcours

(Juin 2019)

- Le parcours logement
- Le parcours vie sociale
- Le parcours emploi
- Le parcours formation professionnelle
- Le parcours vie affective et sexuelle
- Le parcours de scolarisation

Mod. 7 – Pratique professionnelle encadrée et méthodologie

(Juillet 2019)

- Séminaire de travail sur projet de parcours et mémoire

Mod. 8 – Stage pratique mémoire

(70 h ou deux semaines en services médico-sociaux tels que MDPH, ARS, Plateforme territoriale d'appui à la prise en charge des personnes handicapées, structures médico-sociales de prise en charge du handicap, MAIA, CLIC, EHPAD)

Le calendrier et les lieux de regroupement sont définis annuellement selon la règle suivante : 3 jours consécutifs par mois (les mercredi, jeudi et vendredi), en alternance à Bayonne ou à Bordeaux.

Candidature

Mode d'emploi

Les pré-inscriptions se font sur la plateforme internet des candidatures de l'ISPED

